



PROCES-VERBAL  
SEANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 juillet à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 12 juin, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

**CONSEILLERS PRESENTS** : MM. Jean-Claude DUFOSSEY, David PITARD, Elise COUTURIER, Marcel COUTURIER, Dominique LANGER, Vincent THIERRY, Marie-Paule PLANTAIN, Philippe MORIN, Nadine JOSSE, Vincent DUPUIS (arrivé au point 2), Virginie BARBEY, Noël PIETON,

**CONSEILLER ABSENT** : Aurélie ARNOLD donne pouvoir à E. COUTURIER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Dominique LANGER

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

***Ordre du jour :***

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026
2. Fonds de concours (général) : durée des amortissements
3. Décision Modificative : Travaux SIEGE
4. Terrain Val Saint Martin
5. Congés du personnel
6. Climatisation
7. Frelons asiatiques
8. Fête de la Libération
9. Stagiairisation
10. Questions diverses

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026***Db 2026 07-01*

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026 a été adressé en amont à l'ensemble des conseillers.

→ Aucune observation n'ayant été formulée, il est **approuvé tel quel** à l'unanimité.

**2. Fonds de concours : durée amortissement***Db 2026 07-02*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles Articles L. 2321-2 (27° et 28°) et R. 2321-1 du CGCT ;

Vu la réglementation en vigueur relative à la gestion des fonds de concours ;

Considérant que les fonds de concours constituent des subventions d'investissement affectées à des projets spécifiques ;

Considérant la nécessité de clarifier et d'harmoniser les règles d'amortissement pour une gestion rigoureuse et transparente ;

**Délibère :**

**Article 1** – Il est fixé une durée d'amortissement de **deux ans** pour l'ensemble des fonds de concours à venir, quels que soient leur origine et leur affectation.

**Article 2** – Cette durée s'appliquera à compter du 16 juillet 2026 pour tous les nouveaux fonds de concours reçus par la collectivité.

**Article 3** – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera notifiée aux services concernés et publiée selon les modalités légales en vigueur.

**3. Décision Modificative**

Db 2026 07-03

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des virements de crédits afin de procéder aux amortissements des fonds de concours versés au SIEGE pour des travaux du réseau électrique situés rue Sainte Anne, rue Bissette et Le Reculet

**Le conseil municipal vote à l'unanimité** les virements de crédits suivants :

| Désignation                                                             | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 023 : Virement à la section d'investissement                          | 1 100.00 €                     |                                  |
| <b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>             | <b>1 100.00 €</b>              |                                  |
| D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement  |                                | 1 100.00 €                       |
| <b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>            |                                | <b>1 100.00 €</b>                |
| R 021 : Virement de la section de fonctionnement                        | 1 100.00 €                     |                                  |
| <b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>           | <b>1 100.00 €</b>              |                                  |
| R 2804182 : Amort. subv org.publics divers - Bâtiments et installations |                                | 1 100.00 €                       |
| <b>TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre sections</b>            |                                | <b>1 100.00 €</b>                |

**4. Terrain du Val Saint Martin**

À la suite de l'estimation du terrain, réalisée à la demande de la mairie, celui-ci a été proposé à M. Platel, qui a renoncé à son acquisition. Monsieur le Maire annonce que le terrain sera donc mis en vente auprès des agences ORPI et Saint-Clair Immobilier de Conches-en-Ouche, au prix de 25 000 €uros.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**5. Congés du personnel**

Pendant la période de congés du personnel, aucune location de la salle n'est prévue. Celle-ci sera uniquement utilisée par les associations.  
Un contrôle devra tout de même être assuré.

**6. Climatisation**

Des parents ont exprimé des réclamations concernant l'absence de climatisation dans les salles de classe ainsi qu'à Mailiso. Le conseil a donc été saisi pour étudier la mise en place d'un système de rafraîchissement.

Monsieur COUTURIER a précisé que l'école de Sébécourt est déjà équipée, contrairement à celle de La Ferrière-sur-Risle, qui n'envisage pas d'installation. Il a par ailleurs souligné que, bien que les trois écoles aient été fermées, un service minimum a pu être assuré au Fidelaire grâce à la réactivité du SIVOS et de son président.

Lors du vote, 12 membres du conseil se sont opposés au projet.

Plusieurs solutions ont été proposées :

- Climatiseur mobile,
- Pompe à chaleur.

Monsieur le Maire a suggéré d'étudier, en collaboration avec Monsieur Philippe MORIN, l'achat éventuel d'un climatiseur mobile. Une analyse budgétaire sera menée pour évaluer la faisabilité du projet, incluant la recherche de subventions potentielles.

**7. Frelons asiatiques**

Le GDS 27 propose des pièges à frelons en commande groupée, à un tarif de 36,50 € TTC par pièce, avec la possibilité d'obtenir des subventions.

Monsieur le Maire suggère l'acquisition de 5 appareils. Monsieur Philippe DESROLLES et autres apiculteurs sur la commune, seront chargés de les installer aux emplacements stratégiques.

Décision : Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

**8. Fête de la Libération**

Vendredi 21 août :

- 17 heures : montage du barnum
- Concert en soirée à la salle des fêtes. Prix libre.

Samedi 22 août :

- matin 6 h Foire à tout. Seront présents : M. LE MERCIER, N. CANU, N. PIETON.
- Après-midi : 6 courses cyclistes sont programmées
- Soir : messe à 18 h.
- Concert en soirée à la salle des fêtes. Prix libre.

*Séance du 16 juillet 2026*

Dimanche 24 août :

- Expositions de véhicules : 150 sont inscrits à ce jour ;
- Randonnée tracteur ;
- Tour de calèche gratuit ;
- Distribution de tickets de manège aux enfants.

La commission des fêtes se réunira prochainement pour finaliser la manifestation

## **9. Stagiairisation**

*Db 2026 07-04*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-1597 du 24 novembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2020-1529 du 8 décembre 2020 relatif aux dispositions communes applicables aux agents publics,

Vu l'arrêté préfectoral du 06/07/2026 portant inscription de Audrey MONOYEZ sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe,

**CONSIDÉRANT** que Audrey MONOYEZ, agent non-titulaire occupant l'emploi de Secrétaire de Mairie a réussi le concours externe d'adjoint administratif principal de 2ème classe et a été inscrite sur la liste d'aptitude,

**CONSIDÉRANT** que la stagiairisation est une étape obligatoire pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe,

**CONSIDÉRANT** que cette stagiairisation permettra à l'agent de bénéficier d'une formation d'intégration et d'une évaluation avant titularisation,

### **DÉCIDE :**

**Article 1** – Audrey MONOYEZ est nommée stagiaire dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 17/05/2026, pour une durée d'un an, conformément à l'article 45 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

**Article 2** – Pendant la durée de son stage, Audrey MONOYEZ percevra une rémunération fixée à l'indice brut 387 correspondant au quatrième échelon du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, conformément à l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

**Article 3** – La présente délibération sera notifiée à l'agent concernée et transmise pour information à la Direction des Ressources Humaines (CDG 27), à la Commission Administrative Paritaire et à la Préfecture.

**Article 4** – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.



## 10. Questions diverses

- Incendie rue Frémontel : Monsieur le Maire salue l'initiative de Gabriel GAFFET, qui a porté assistance à sa voisine en attendant l'arrivée des pompiers.
- 14 juillet : À la suite d'un malaise d'un administré au volant, une personne a été blessée. Monsieur le Maire remercie M. LE MERCIER d'être restée auprès de la blessée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Ils nous ont quittés : Monsieur le Maire annonce les décès de Monsieur BUSSARD et de Madame GOBY.

➤ Ordinateur : Le nouvel ordinateur portable est commandé pour les adjoints.

➤ Tour de table :

- M. COUTURIER :

- MAILISO a nommé un nouveau directeur, qui a abordé lors de sa présentation les coûts des vacances de la Toussaint et d'hiver. Face à ces dépenses, MAILISO souhaite éviter une hausse des tarifs et privilégie une augmentation des financements de la part des communes.

M. Couturier a rappelé qu'une convention lie déjà MAILISO aux trois communes concernées. La Communauté de Commune pourrait prendre en charge la gestion des centres de loisirs.

- Les Seychelles : Changement d'Ambassadeur et départ de Monsieur TIRANT qui était venu au Fidelaire.
- Madagascar : En attente de la visite du délégué pour la présentation d'une vidéo sur les dons collectés au Fidelaire. Il sera peut-être possible de renouveler l'opération d'après la présidente des Amis de l'Océan Indien.
- Conseil d'École : Une fermeture de classe pourrait être à nouveau envisagée pour la rentrée 2027.

- D. LANGER :

Il faut prévoir un panneau demandant la fermeture de la grille des écoles. Celle-ci est régulièrement laissée ouverte.

- M. LE MERCIER :

Des trous sont en formation rues des Demoiselles et Pommereuil. Monsieur le Maire en prend note.

*Séance du 16 juillet 2026*

- N. JOSSE :

- Un terrain laissé à l'abandon est envahi de chardons. Les haies ne sont pas taillées et gênent la visibilité. Monsieur le Maire propose de contacter le propriétaire.
- De plus, sur l'ancien terrain de Mme Enos, des caravanes sont installées et se sont branchées sur le tableau électrique. Monsieur le Maire se rendra sur place pour constater les faits.

- V. BARBEY a beaucoup apprécié le repas des aînés, qu'elle a trouvé très sympathique.

- V. DUPUIS informe que des câbles électriques ont été arrachés.

- N. PIETON a constaté des sacs poubelles sur la route au niveau du terrain de foot.

- R. LEGRAND a constaté que le chemin à Mare La Ville est impraticable car les haies ne sont pas taillées.

- V. THIERRY :

- Abonnement EDF en attente de résolution. Le référencement est attendu pour l'église.
- Site internet : une ébauche est en cours. La société est très réactive. Monsieur THIERRY émet l'idée de mettre un commentaire sous chaque photo des élus.

- D. PITARD :

- Projet ascenseur : un nouveau devis de la société Etna est arrivé pour un montant de 25 000 €. Un rendez-vous avec Madame France POULAIN des bâtiments de France est prévu semaine prochaine.
- Club canin : une plainte pour effraction a été déposée.
- Fidelaire Solidaire : Monsieur PITARD relance l'assemblée suite au peu de retour obtenu lors de sa demande.

- E. COUTURIER :

- PLUI : ce dernier est à l'étape de diagnostique
- Téléphone salle des fêtes : Madame COUTURIER se charge de commander la carte SIM du nouveau téléphone.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant plus de question, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h40.

Le Maire  
Jean-Claude DUFOSSEY

Le Secrétaire de séance  
Dominique LANGER

*Feuillet de clôture*

## SEANCE DU 16 JUILLET 2026 A 19 H

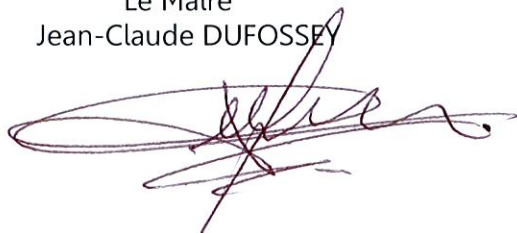
### 1. Délibérations : n° ordre et objet

|            |      |                                                                       |
|------------|------|-----------------------------------------------------------------------|
| 2026-07-01 | 5.2  | Approbation du Procès Verbal du 18 juin 2026                          |
| 2026-07-02 | 7.10 | Fixation de la durée d'amortissement des fonds de concours à deux ans |
| 2026-07-03 | 7.1  | Virement de crédits                                                   |
| 2026-07-04 | 4.1  | Stagiairisation suite à la réussite au concours                       |

### 2. Liste des membres présents

|              |             |            |             | Présent   | Pouvoir à   |
|--------------|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|
| Monsieur     | Jean-Claude | DUFOSSEY   | Maire       | X         |             |
| Monsieur     | David       | PITARD     | 1er Adjoint | X         |             |
| Madame       | Elise       | COUTURIER  | 2è Adjointe | X         |             |
| Monsieur     | Marcel      | COUTURIER  | 3è Adjoint  | X         |             |
| Monsieur     | Dominique   | LANGER     | C M         | X         |             |
| Monsieur     | Vincent     | THIERRY    | C M         | X         |             |
| Madame       | Martine     | LE MERCIER | C M         | X         |             |
| Madame       | Marie-Paule | PLANTAIN   | C M         | X         |             |
| Monsieur     | Philippe    | MORIN      | C M         | X         |             |
| Madame       | Emmanuelle  | GARAGNANI  | C M         | X         |             |
| Madame       | Nadine      | JOSSE      | C M         | X         |             |
| Monsieur     | Vincent     | DUPUIS     | C M         | X         |             |
| Madame       | Virginie    | BARBEY     | C M         | X         |             |
| Monsieur     | Noël        | PIETON     | C M         | X         |             |
| Madame       | Aurélie     | ARNOLD     | C M         |           | E COUTURIER |
| <b>TOTAL</b> |             |            |             | <b>14</b> |             |

Le Maire  
Jean-Claude DUFOSSEY



Le Secrétaire de séance  
Dominique LANGER